Ref. formation 202209150202

BP Responsable d'entreprise agricole

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

EPLEFPA BORDEAUX GIRONDE - LEGTA
Véronique Puchaud-David
05.56.35.61.12
veronique.puchaud-david@formagri33.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Dossier
Entretien

Niveau d'entrée requis :

Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)

Conditions d'accès :

aptitude au travail en autonomie et avec l¿outil informatique - Niveau d¿entrée : Niveau 3 selon nomenclature 2019 - Avoir un niveau 3 ou cycle complet conduisant au BEP ou avoir suivi une année de seconde du second cycle de l¿enseignement secondaire ou avoir une expérience professionnelle d¿une année dans le secteur agricole ou de 3 années dans un autre secteur. - Satisfaire à l¿entretien de motivation et de positionnement réalisé par le CFPPA selon le projet professionnel et la situation actuelle avec proposition de parcours le plus adapté au besoin et au financement possible. Ce positionnement à l¿entrée en formation permet de valider le cas échéant les acquis académiques (VAA) donc certaines UC.

Prérequis pédagogiques :

Admission sur dossier, Admission après entretien

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Création d'entreprise Très autonome, le titulaire de l'emploi travaille seul-e et en réseau avec l'appui d'associé-es, de salarié-es, d'agriculteur-rices voisin-es, de technicien-nes et de partenaires. Il dispose d'une forte capacité d'initiative. Il a le sens des responsabilités et la capacité à se remettre en cause. Il doit savoir écouter et dialoguer, et savoir s'entourer d'experts pour le conseiller dans ses décisions et l'accompagner dans ses projets. Il peut déléguer certaines fonctions ou activités dont il garde la responsabilité. Un-e responsable d'entreprise autant qu'un-e salarié-e hautement qualifié-e doivent maîtriser les techniques de production et, en fonction des orientations choisies, les procédés de transformation et de commercialisation. L'acte de production suppose également l'utilisation fréquente d'une grande diversité d'agroéquipements, d'outils d'aide à la décision (OAD) et la maîtrise des technologies de l'information et de la communication. Gestionnaire d'entreprise et manager lorsqu'il emploie de la main d'oeuvre salariée, le responsable d'entreprise agricole est un homme ou une femme polyvalent-e et multicompétent-e qui doit savoir anticiper et s'adapter dans un contexte en rapide évolution. Il doit pour cela assurer une veille prospective et rechercher les meilleurs pratiques et techniques disponibles pour progresser. CAPACITES VISEES : Se situer en tant que professionnel Piloter le système de production Conduire le processus de production dans l'agroécosystème Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise Valoriser les produits ou services de l'entreprise S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Contenu et modalités d'organisation

Le diplôme du brevet professionnel option « responsable d'entreprise agricole » est délivré selon la modalité des unités capitalisables. Il s'obtient par la capitalisation de sept unités précisées dans le référentiel de certification dont deux unités d'adaptation régionale à l'emploi (UCARE) proposées par les centres de formation habilités. AU CFPPA DE LA GIRONDE, ces 2 UCARE portent sur l'agrotourisme et la faune sauvage/cynégétique. La durée de la formation est réduite conformément à l'article D. 811-165-5 du code rural et de la pêche maritime susvisé, après évaluation de positionnement du candidat. Points forts PARCOURS DE FORMATION RACCOURCI : 627h - FORMATION OUVERTE A DISTANCE : 371h - REGROUPEMENT EN CENTRE DE FORMATION OBLIGATOIRE POUR CHAQUE MODULE ET CHAQUE ÉVALUATION : 81h - STAGE EN ENTREPRISE : 175h DIPLÔME = CONTRÔLE CONTINU EN SITUATION + EXPÉRIENCE PRO 1 AN SI OBTENTION DU BP REA -> DÉLIVRANCE DU "CERTIPHYTO DÉCIDEUR" PAR ÉQUIVALENCE DU DIPLÔME & SUR DEMANDE A LA DRAAF PAR LE STAGIAIRE

Commentaires sur la durée hedmomadaire **suivi de module permettant de valider des UC non acquises dans un précédent parcours**
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours ***Non renseigné***
Commentaires sur la parcours personnalisable **temps partiel et sur période en entreprise, temps plein Parcours discontinu**

Validation(s) Visée(s)

BP option responsable d'entreprise agricole - *Niveau 4 : Baccalauréat (Niveau 4 européen)*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Création / reprise d'entreprise salariat autres formations / qualification suite possible de "Sécurisation du parcours à l'installation agricole" / PRF 2022 pour acquérir des compétences ou expériences complémentaires et nécessaire à la reprise/création d'entreprise agricole

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00329532	du 07/11/2022 au 25/07/2023	La Réole (33)	EPLEFPA BORDEAUX GIRONDE - LEGTA		MON COMPTE FORMATION	FPC
00323571	du 14/11/2022 au 25/07/2023	La Réole (33)	EPLEFPA BORDEAUX GIRONDE - LEGTA		MON COMPTE FORMATION	FPC

00413113	du 28/11/2023 au 24/07/2024	La Réole (33)	**EPLEFPA BORDEAUX GIRONDE - LEGTA**	MON COMPTE FORMATION	FPC
00498041	du 17/09/2024 au 04/06/2025	La Réole (33)	**EPLEFPA BORDEAUX GIRONDE - LEGTA**	MON COMPTE FORMATION	FPC
00498042	du 29/10/2024 au 15/07/2025	La Réole (33)	**EPLEFPA BORDEAUX GIRONDE - LEGTA**	MON COMPTE FORMATION	FPC